



La rentrée en maternelle – septembre 2015

Chers parents,

C'est avec grand plaisir que nous attendons l'arrivée de votre enfant à l'école Anne-Hébert en septembre prochain. Voici un aperçu de cette rentrée scolaire.

Sachez que nous ferons tout notre possible pour assurer la sécurité et le bien être des élèves de la maternelle et qu'une attention toute particulière leur sera portée tout au long des premiers mois de classe.

À ce jour nous comptons 60 inscriptions en maternelle qui seront répartis en trois classes de maternelle.

Le classement des enfants, c'est à dire leur assignation de classe, se fera pendant l'été. Cependant, il se pourrait que certains changements aient lieu en septembre, après que les enseignantes aient passé quelques jours avec les enfants, et ce, dans l'intérêt des élèves, afin de mieux répondre à leurs besoins.

L'ENTRÉE GRADUELLE

Une entrée graduelle est prévue pour faciliter l'ajustement des enfants à la journée complète et nous permettre de connaître les élèves un peu mieux avant le classement final. Durant la première semaine, les enseignantes rencontreront individuellement les parents de leurs élèves en après-midi. Veuillez prendre rendez-vous au secrétariat dès le premier jour d'école de votre enfant.

Dates	Heures	Activités
Mardi 8 septembre	8h45 à 10h30	1 ^{ère} journée de classe 1 ^{er} à 6 ^e année PAS D'ÉCOLE POUR LES MATERNELLES
Mercredi 9 septembre	8h45 à 11h30	Demie journée pour les maternelles Les élèves et les parents présents sont invités à une courte assemblée au gymnase.
Jeudi 10 et vendredi 11 septembre	8h45 à 11h30	Demie journée pour les maternelles Les élèves partent en autobus avant 12 h.
	8h45 à 11h30	Demie journée pour les maternelles Les élèves partent en autobus avant 12 h.
Lundi 14 septembre	8h45 à 14h55	Première journée pleine pour les enfants de maternelle.
Jeudi 01 octobre	18h30	Soirée d'informations porte-ouverte dans les salles de classe.
Vendredi 02 octobre	Congé	Congé pour tous les élèves : journée de développement professionnel pour les enseignants.



TRANSPORT SCOLAIRE

Quelques informations importantes :

- Si vous avez complété le formulaire de demande de transport scolaire, la compagnie Thirdwave (604-247-1273) communiquera avec vous par courrier électronique la semaine avant la rentrée pour vous informer de l'heure approximative du passage de l'autobus. L'inscription pour obtenir le transport scolaire devait se faire en ligne avant le 30 juin à <http://www.csfbusregistration.com/>
- Le service de transport est disponible dès le jour de la rentrée : **nous vous conseillons cependant d'accompagner votre enfant à l'école le premier jour de classe** et d'aviser la compagnie de transport.
Veillez noter que les parents ne sont pas autorisés dans l'autobus.
- Durant la période de rentrée progressive, les élèves de la maternelle prendront leur autobus régulier (celui assigné pour l'année) pour le trajet du matin et prendront un autobus différent pour le trajet du retour le midi.
- À partir du lundi 14 septembre, les élèves de la maternelle feront le trajet aller/retour dans leur autobus régulier.
- Dès l'arrivée des autobus à l'école, les élèves de la maternelle sont accueillis par des surveillantes et sont dirigés vers la section de la cour réservée aux maternelles.
- Pendant les premiers mois, les enfants de maternelle sont assis à l'avant de l'autobus près du chauffeur à moins d'être avec un grand frère ou une grande sœur.
- Aucun élève de maternelle ne sera laissé seul à la descente de l'autobus. Dans l'éventualité où personne n'est présent en après-midi pour accueillir votre enfant à l'arrêt d'autobus, le chauffeur le ramènera à l'école où vous devrez venir le chercher.
- Le transport scolaire est un **privilège** et non un droit et la direction se réserve le droit de refuser l'accès au transport à tout élève qui ne respecte pas les règles de conduite et qui compromet la sécurité des autres enfants.
- Si vous **déménagez** pendant l'été, si votre enfant doit **changer d'adresse** de garderie ou si vous avez besoin d'une **deuxième adresse alternative**, merci de communiquer directement avec Thirdwave pendant l'été. Les formulaires à compléter sont disponibles en ligne sur le site du Conseil scolaire francophone (www.csf.bc.ca - Section transport dans la colonne de droite).



ENCADREMENT ET SÉCURITÉ

Bien que plusieurs enfants de la maternelle connaissent déjà l'école Anne-Hébert parce qu'ils ont fréquenté la garderie ou la pré-maternelle ou encore parce qu'ils ont des frères et sœurs plus vieux, nous portons une attention bien particulière à TOUS nos élèves de maternelle dès l'accueil.

Voici quelques exemples de l'encadrement de nos petits :

- Surveillance accrue à l'arrivée le matin pour les premiers mois.
- Récréations prises dans une section exclusivement réservée aux enfants de maternelle lors du premier mois d'école. Les élèves porteront un dossard de couleur associé à leur classe pour mieux les repérer dans la cour.
- Installation de petits pieds au plancher pour montrer le chemin vers les toilettes.
- Une surveillante adulte par classe pour la période du lunch avec l'aide de moniteurs de la 5^e et 6^e année.
- Plus de temps pour manger accordé aux élèves qui en ont besoin.

BIEN PRÉPARER VOTRE ENFANT

Voici quelques conseils pour que la rentrée de nos petits trésors de la maternelle se passe en douceur :

- Assurez-vous de parler français et de valoriser le **français à la maison**.
- Valoriser les jeux de société en famille afin que votre enfant développe ses habiletés sociales (attendre son tour, accepter de perdre).
- Valorisez également le développement langagier, la motricité fine et globale et la lecture de livres.
- Rassurez votre enfant avant de quitter la maison.
- Placez dans sa boîte à diner des aliments sains qu'il aime.
- Vérifiez chaque jour le sac d'école de votre enfant.
- Posez-lui des questions sur sa journée à l'école.

FOURNITURE SCOLAIRE :

En maternelle, il est important que tous les enfants aient le même matériel scolaire. Pour cette raison, l'école se charge d'acheter toutes les fournitures scolaires : ciseaux, crayons de couleurs, feutres, gomme à effacer, etc. Nous vous demanderons donc une participation financière en début d'année scolaire.

SERVICE DE GARDE

Le Parasol est le service de garde en milieu scolaire de l'école Anne-Hébert. Ce service de garde après l'école est ouvert à tous les jours de 15h à 18h ainsi que toute la journée pendant les journées pédagogiques et les congés non fériés. Il offre également des camps de jour durant le congé du printemps et d'été. Vous pouvez les rejoindre au 604-999-1843.

COMMUNICATION AVEC L'ÉCOLE

Nous adressons régulièrement des courriers électroniques aux parents pour les informer. Veuillez nous aviser de tout changement d'adresse courriel afin de nous assurer que vous recevez tous nos courriels. Si vous connaissez des parents qui ne reçoivent pas nos communications, merci de nous en informer le plus tôt possible. Le secrétariat sera ouvert de 9h à 15h30 à partir du lundi 31 août.

Nos secrétaires Christelle et Stéphanie se feront un plaisir de vous répondre.

Johanne Asselin
Directrice

